L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 28 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de bonne blanchisseuse, repasseuses, vestes, gandeuses, cantonnier, objets en bronze et objets d'art, trouveront un soupirant qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE jeune personne de bonne éducation et bien recommandée, désirerait trouver emploi comme compagne pour une dame seule ou en voyage, ou comme chef de nuit ou gouvernante pour jeunes enfants S'adresser à Mlle E. G., P. O. Box 249, New Orleans. 28 avr—5 j

A VENDRE.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre S'adresser, 107 Decatur, coin St-Louis. 21avril—8mm

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Alete Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,862—Division A—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alete Fischer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28avril—28—fév 2 7 Greffier.

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,883—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 avril—28—2 mai Greffier.

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Dechord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 38,923. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank A. Walts, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 avril—28 mai 2 7 Greffier.

[Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,580—Division A—Attendu que J. Nunez Rennael a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Devlin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 avril—28—mai 2 7 Greffier.

Succession de Firmin Lovasseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,662—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vidal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
19 avril—19 23 28 Greffier.

Succession de Mme Louison E. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,581—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Angèle Conseil, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 avril—28—mai 2 7 Greffier.

Succession de Richard Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,790—Division C—Attendu que Cornelia Board, veuve de Richard Johnson, décédé intestat, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
25 av—25 29—mai 4 Greffier.

Succession de F. B. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,973—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William F. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Chas. A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37,527—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William F. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE,
20 avril—20 25 29 Greffier.

Succession de Horace Whaley Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,433—Division E.—Attendu que Horace Whaley Jr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Horace Whaley Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
23 avril—22 27—2 mai Greffier.

Succession de John Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,455—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vidal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
19 avril—19 23 28 Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,581—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Angèle Conseil, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
20 avril—20 25 29 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 38,096—Division D—Ordre de Cour—Solomon Kahn veuve décédée—Que la succession de biens du défunt Solomon Kahn est et est reconnue par le présent, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue par devant E. Upton, Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Banque No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 21 Mai jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires susdites, différemment, ainsi qu'il est et sera jugé nécessaire par les créanciers susdits, et pour être nommé, ou que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du de cujus demeurent suspendues, et que Marcus Patton, Esq. soient nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: M. H. RIGHTOR,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. SAWYER, Député-Greffier.
26mm—2f m 12 mai

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 38 857—Division "E"—Attendu Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la succession de biens dans cette affaire appartient aux Bros. soit accepté par la Cour au bénéfice de leurs créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de la dite succession soit convoquée et tenue devant le Juge soussigné, Esq., notaire public de cette ville, en son bureau, le VENDREDI 26 mai 1893 à 11 heures A. M., pour les affaires susdites, différemment, ainsi qu'il est et sera jugé nécessaire par les créanciers susdits, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du de cujus demeurent suspendues, et que Marcus Patton, Esq. soient nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: M. H. RIGHTOR,
Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. SAWYER, Député-Greffier.
26mm—2f m 12 mai

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de Brown vs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vidal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
19 avril—19 23 28 Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,790—Division C—Attendu que Cornelia Board, veuve de Richard Johnson, décédé intestat, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à leurs rangs, de prétendre à l'hérédité de ladite défunte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
25 av—25 29—mai 4 Greffier.

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour prendre soin des intérêts de l'Etat dans la succession de feu le Gén. Beauregard, lorsque les commissaires se réuniront pour prendre des décisions, le Gén. Beauregard étant les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux réunions.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 AVRIL—ORLEANS No 169
Tirage de 4 heures P. M.

10 20 78 63 72 46 70 4 3 51 31 53

Les tirages et dessins, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.

Les billets sont signés par nous soussignés.

Ce 27 avril 1893—4 heures P. M.
J. J. A. ROUSSEAU
DAB. A. WILSON
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre bureau.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME Franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu de la contrat pour vingt ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant, il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remboursé depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt règlement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans un prospectus, de ce certificat, auquel nous joignons notre nom.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.

NATIONAL BANK OF COMMERCE.
J. H. OGDEN, Président.
CHARLES JONAS, Président.
Banque de la Louisiane.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 MAI 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000, "	20,000
1 Lot de	10,000, "	10,000
1 Lot de	5,000, "	5,000
2 Lots de	2,500, "	5,000
5 Lots de	1,000, "	5,000
25 Lots de	300, "	7,500
100 Lots de	200, "	20,000
100 Lots de	100, "	10,000
300 Lots de	50, "	15,000
500 Lots de	40, "	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60, "	6,000
100 Lots de	$40, "	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$99, soit	$19,980
999 Lots de	$99, "	19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers en leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous prélevons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mille à TOUTES LES LOTERIES, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de banques, agences banqs de change, commerce, hôtels, par Express, aux frais de la succursale.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit contresigné avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant seul la garantie de quatre Etats, que l'argent pour l'entreprise de leurs Présidents, de payer le Trésorier qui lui présente le lots complets.

Il y a bien des systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pendant les nombreuses reprises d'loteries nouvelles les malhonnêtes cherchent à faire adopter, et se servir de notre système pour avoir des BILLETS DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE que d'preuve vrée contient le numéro d'ordre exact.

Remboursé depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt règlement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans un prospectus, de ce certificat, auquel nous joignons notre nom.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.

NATIONAL BANK OF COMMERCE.
J. H. OGDEN, Président.
CHARLES JONAS, Président.
Banque de la Louisiane.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jackson Brewing Co. vs. S. W. Gray.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 17 229.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte principale du Bureau du Greffier de cette ville, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Tout et particulièrement le droit en les droits d'action que le défendeur S. W. Gray possède avec contre Thos. L. Ross, de cette ville, comme il ci-après décrit, dans l'affaire No 36,659, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. Thos. L. Ross.

2° Tout et particulièrement le droit et les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme il ci-après décrit, dans l'affaire No 36,659, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. Thos. L. Ross.

3° Tout et particulièrement le droit et les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,659, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. David Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 948,453 09
Change	231,657 82
Prêts sur demande et escompter	1,420,304 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds-capital	$300,000 00
Profits nets	279,054 03
Dépôts indivi duals	2,156,396 81
Dividendes non payés	2,073 00
Total	$2,737,527 86

Met. A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, solennellement que l'exposé qui précède est correct, et mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé publiquement aux Nouvelle-Orléans, ce 21 décembre 1892.

ANT. DORIGOURT,
Notaire.
1 janv—

Etat de situation trimestriel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires le 30 mars 1893.

ACTIF.

Actions et bons	$483,945 17
Prêts (garantis) par propriétés foncières	325,849 09
Prêts à hypothèques, garantie par collatéraux	516,934 11
Prêts sur demande de	730,361 16
Meubles et instal ations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	3,926 00
Comptant	170,660 50
Total	$2,231,835 03

PASSIF.

Capital payé	$10,000 00
Profits indivis	140,051 69
Intérêt acquis	25,979 99
Dû à des banques	1,985,094 59
Dividendes non payés	180 00
Total	$2,231,835 03

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAESSER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 mars 1893.

FRED. ADOLPH, Notaire.

Correct—Attesté:

J. R. MERILE,
A. VIZARD.

Lignes des navires postaux partant de Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship City, Washington.....parti 19 avril
Steamship El Rio, Quick.....parti 29 avril
Steamship Knickerbocker, Hasley.parti 22 avril
Steamship Ellis, Hunter.....expédiée 30 mars
Steamship El Sol, Mason.....parti 19 avril

LONDRES.

Steamship Nigretia, Cawthorn.....parti 29 mars
Navire Elvira, Evers.....parti 26 mars

HAVRE.

Steamship Traveler, Freeman.....parti 12 avril
Steamship Costa Rica, Alexander.parti 24 avril
Steamship Floridian, King.....parti 31 mars
Steamship Governor, Shaw.....parti 24 mars
Steamship West Indian, Lewis.....parti 23 mars
Steamship Barbadian, Highton.....parti 15 avril

BREMEN.

Navire Susanne, Brockelman.....parti 26 mars

DUBLIN.

Steamship Stamboul, Fairbairn.....parti 13 déc

FALMOUTH.

Steamship Keffr Prince, Campbell parti 7 avril
Steamship Bedouin, Goodwin.....parti 4 avril

HAMBOURG.

Navire J. D Rischoff, Meyer.....parti 1er avril

SIGNAUX D'INCENDIE.

5	Harmonie à Tchoupitoulas.
6	Washington et Chippewa.
7	Marché de la rue Nouvelle.
8	Carondelet et Huitième.
9	Prytanée à Nouvelle.
12	Magazine et Washington.
13	Sixième et St-Denis.
14	Poste de la Cie de Pompe No 22
15	Poste de la Cie de Pompe No 23
16	Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17	Commerce et Tremblé.
18	Magazine et St-André.
19	Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21	St-Charles et Peyster.
23	Dryades et St-André.
26	Marché Keller.
28	Jackson et Calliope.
26	Jackson et Liberté.
27	Deuxième et Liberté.
28	Jackson et Laurel.
29	Lovée, Orange et Richard.
31	Henderson et Peters.
32	Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33	Tivoli et Levée.
34	Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35	Chippewa et St-James.
36	Station de Police de 2ème Precinct
37	Bacon et Magazine.
38	Malpemshe et Royal.
39	Richard et Annonciation.
41	Station des Pompes, St-Charles.
42	Marché Dryades, Melpemshe.
43	Franklin et Erato.
45	Camp et Calliope.
46	Poste de la Cie de Pompe No 6
47	Calliope et Front.
51	Peters et St-Joseph.
51	Constance et Erato.
52	Camp et St-Joseph.
53	Poste de la Cie de Pompe No 19 Calliope.
54	Remparts et Delord.
56	Calliope et Freret.
57	Magnolia et Erato.
58	Julie et St Charles.
61	Perdido et Franklin.
63	Pied de la rue Lafayette.
64	Camp et Poydras.
65	Julie et Commerce.
71	Pied de la rue Julie, Dépôt No 1 & N. R. R.
72	Canal et Levée.
73	Magasin et Girod.
74	Nicholas et Tchoupitoulas.
75	Hôtel de Ville.
81	Canal et Camp.
82	Girod et Barone.
83	Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84	Carondelet et Commune.
121	Remparts et Canal.
123	Esplanade et Poydras.
124	Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125	Workhouse, rue Girod.
126	Claiborne et Poydras.
127	Commune et Rocheblave.
128	Mire et Lafayette.
134	Poydras et Freret.
141	Bienville et Vieille-Levée.
142	St-Louis et Royale.
143	Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145	Bourgogne et Tonnelle.
146	Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151	Canal et Robertson.
152	Bienville et Johnson.
153	Derbigny et Bienville.
154	Station des eaux, rue du Canal.
156	Frieur et St-Louis.
214	Vieille-Levée et St-Philippe.
215	Station de Police, Place Jackson
216	Hôpital et Dauphine.
217	Poste de la Cie de Pompe No 10 Dauphine.
231	Tremé et Esplanade.
232	Remparts et Esplanade.
234	Tremé et Ursulines.
235	Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236	Chemin du Bayou et Claiborne.
237	Station de Police, Prison de Parotens.
241	Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242	Ste-Anne et Miro.
243	Manufacture de Stern, François
247	Pontdu Bayou et Esplanade.
247	Chemin du Bayou et Dorgenois.
252	Marigny et North Peters.
253	Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312	Station de Police, Champs-Elysées.
313	Bagatelle et Esplanade.
314	Bons-Enfants et St-Antoine.
315	Bons-Enfants et Champs-Elysées
316	Claiborne et St-Bernard.
317	Lapeyrouse et Miro.
112	Lakarpe et White.
113	Remparts et Espagne.
114	Pobdo et Urquhart.
115	Mandeville et Claiborne.
116	St-Antoine et Claiborne.
113	Prunes à Coteau et Louis.
114	Marché Washington.
5	Union et Remparts.
612	Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613	Dauphine et Independance.
614	Station des eaux, Fabegne.
615	Cimetière des Etats-Unis
	Marigny et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey; Propriétaire, vs A Ramsey et femme.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 23,574.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Chiffrès, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrée, 153 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.
27 avril—27—2 9 mai

Wortmann Grove vs. Mme T. Tapnis, veuve Alvredo de A. Oore a.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 23,740.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Chiffrès, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrée, 153 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété décrite, à savoir :

Un lot de meubles meublant, un piano et tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

Hugues Savalis vs Augustus Bornan.

Le Même vs le Même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 17,304 et 17,236.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Comptoir du Greffier de la Deuxième Cour, rue N. Rampart et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2ème jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval brun nommé "Dick."

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. D. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
19 avril—19 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 8,502—Anthony Commander vs Jean Subervie—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé et numéroté dans la susdite affaire, je, le soussigné, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau de Greffier de la Cour, le 1er mai 1893, à midi, au "Commander place," faisant face au Nouvo Mercado, situé environ un mille au dessous du dépôt de Southern Pacific R. R., à Algier. Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux mules, un wagon à quatre roues, une charrette, deux harnais, deux selles et tout le lot de chaînes pour une serre, un lot de harnais, un lot de bidons de lait, Brissant en septembre 1894 et la récolte de 1893 graines maintenant en culture sur la dite propriété.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
19 avril—19 25 29

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,495—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde que rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et appartenances, situé dans la Troisième District de cette ville, désignée sur le plan de la Commission du Drainage comme étant le lot No 26 (maintenant les No 25) et le lot No 27 (maintenant les Nos 28 et 29) Bizas, Beauvais et Alix; le dit et mesurant 40 pieds de façade sur la rue Bizas, sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Eagnia sur ceste-ci, mesurant 40 pieds de façade entre lignes parallèles. Le dit lot étant borné par les lots Nos 24 et 25 du plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1843 et déposé à l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, comme plan No 23 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par le défendeur Mme Walker par achat fait par le plaignant d'après un acte pardevant J. G. Wenck, notaire public, le 17 février 1892 (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 141, folio 146).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 avril—12 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain lot de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile Delaire, entre les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, ladite terre comme suit, à savoir :

Trois sont désignés par les lettres A, B, C, mesurant six, sept et huit sur un plan de C. A. Medin, voyer, daté le 30 janvier 1846, et déposé au bureau de L. E. Kauck, notaire, le 19 mai 1846 et les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Front, la même, profondeur le long de la rue cinquante pieds de profondeur plus ou moins et entre deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur le plan de dit Medin, voyer, daté de 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. E. Kauck, notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots de la rue Front au fleuve Mississippi.

Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent et les droits, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ile Delaire, entre les rues Marengo, Carondelet, Barcone et Constantinople, désignée par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. Lecomte, géomètre, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1893, et dit lot ayant trente pieds de façade sur le dit lot No 1 formant l'encoignure du rue Marengo et sous-voyer de la ville, dans le 4 janvier 1893, et dit lot ayant trente pieds de façade sur le dit lot No 1 formant l'encoignure du rue Marengo, Carondelet, Barcone et Marengo, et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot mesurant comme suit, à savoir :

Ledit lot mesurant trente pieds de façade sur le dit lot No 1 formant l'encoignure du rue Marengo et sous-voyer de la ville, dans le 4 janvier 1893, et dit lot ayant trente pieds de façade sur le dit lot No 1 formant l'encoignure du rue Marengo, Carondelet, Barcone et Marengo, et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot mesurant comme suit, à savoir :

Ledit lot mesurant trente pieds de façade sur le dit lot No 1 sur un plan de A. Hillard, voyer, daté le 4 mai 1835 et mesurant comme le Municipal 14 rue Columbia, mesure américaine ne 25 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Car